

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

AGENCE NATIONALE D'INSERTION  
ET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE



L'agriculture,  
le nouveau business !

Rapport  
d'activités  
**2014**

*Cadrage et orientations dégagés par le Docteur Pape Abdoulaye SECK, Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural.*



Les 10 facteurs de succès des fermes agricoles Naatangue :

1. La diversification et l'intégration des productions
2. La maîtrise de l'eau
3. L'étalement des productions
4. L'adoption de technologies appropriées
5. La prise en charge du changement climatique
6. Une mécanisation normée et raisonnée
7. La disponibilité de facteurs de production de qualité
8. Le pilotage des opérations par l'aval
9. Un conseil agricole de qualité
10. L'appropriation par les bénéficiaires

## SOMMAIRE

<b>I. Stratégie de l'Agence .....</b>	<b>2</b>
<b>1.1. Un Plan Stratégique pour un management plus performant.....</b>	<b>2</b>
<b>1.2. Un renforcement de la formation et la professionnalisation des producteurs.....</b>	<b>4</b>
<b>1.3. Une plus grande présence à l'intérieur du pays.....</b>	<b>5</b>
<b>1.4. Des fermes familiales « Naatangue » pour accroître la production des ménages. ....</b>	<b>9</b>
<b>II. Objectifs fixés en 2014 .....</b>	<b>9</b>
<b>III. Activités.....</b>	<b>7</b>
<b>3.1. Budget.....</b>	<b>7</b>
Les ressources de l'Agence.....	7
L'emploi des ressources .....	9
<b>3.2. Passation des marchés .....</b>	<b>10</b>
<b>3.3. Réalisation infrastructures .....</b>	<b>0</b>
Sur Budget Consolidé d'Investissement .....	0
Les Programmes sur financement extérieur .....	15
Contrôle des travaux .....	19
<b>3.4. Pérennisation des infrastructures.....</b>	<b>19</b>
Acquisition d'équipement pour le parc de maintenance.....	19
Interventions de maintenance curative effectuées en 2014 .....	20
<b>3.5. L'emploi des jeunes dans les métiers de l'agriculture .....</b>	<b>21</b>
<b>3.6. Appui à la mise en valeur de fermes .....</b>	<b>23</b>
Renforcement de capacités.....	23
Intermédiation financière .....	25
Appui à la commercialisation .....	25
<b>3.7. Appui à l'initiative privée .....</b>	<b>28</b>
La promotion des petites exploitations privées.....	28
Promotion de la petite exploitation familiale .....	29
Suivi des activités dans le Domaine Agricole Communautaire de Thieppe .....	31
<b>3.8. Communication, .....</b>	<b>33</b>
Evènements.....	33
Stratégie de communication .....	35
<b>3.9. Bilan social.....</b>	<b>35</b>
Effectif .....	35
Santé et sécurité au travail.....	36

Formation .....	36
<b>IV. Performances .....</b>	<b>38</b>
<b>4.1. Les statistiques des fermes villageoises .....</b>	<b>38</b>
Productions végétales .....	38
Productions animales .....	42
<b>4.2. Les Superficies équipées.....</b>	<b>43</b>
<b>4.3. Les statistiques des appuis de l'initiative privée.....</b>	<b>44</b>
<b>V. Perspectives.....</b>	<b>44</b>
<b>5.1. La promotion de l'énergie solaire pour l'irrigation .....</b>	<b>44</b>
<b>5.2. Les Aires Agricoles Emergentes .....</b>	<b>45</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>46</b>

Figure 1: Des producteurs en séance de formation.....	4
Figure 2: Les zones de coordination de l'action de l'Agence .....	5
Figure 3: Répartition de la première génération de fermes "Naatangué" .....	9
Figure 4: Une équipe de dépannage en activité .....	20
Figure 5: Entretien des équipements .....	21
Figure 6: Des produits de qualité pour les acheteurs. ....	27
Figure 7: Une affluence des acheteurs au louma agricole .....	27
Figure 8: Démarrage des activités maraîchères à la ferme familiale Naatangué de Wayambam .....	30
Figure 9: Ferme familiale Naatangué de Gossas avec une importante production de poussins.....	30
Figure 10: Bassin piscicole la ferme familiale Naatangué de Keur Mbaye Maty .....	31
Figure 11: Cultures sous serre dans le DC de Thieppe .....	32
Figure 12: Cultures sous serre dans le DC de Thieppe .....	32
Figure 13 :; Le Ministre de l'Agriculture et de l'Equipement Rural et Ministre de l'Elevage visitant le stand de l'ANIDA au SIA de Paris.....	33
Figure 14: Participation de l'ANIDA au SIA de Macfrut au Cesena en Italie.....	33
Figure 15: Le Ministre de l'Enseignement Supérieur M. Mary Teuw Niane au stand de l'ANIDA écoutant avec intérêt l'exposé sur les activités de l'Agence.....	34
Figure 16: Visites d'étudiants au stand de l'Agence.....	34
Figure 17: Visiteurs venus s'informer.....	34
Figure 18: Atelier de partage à Bandia.....	36
Figure 19: Séminaire interne sur le conseil agricole qui a réuni toute l'équipe de l'Agence à l'Hôtel Laguna Beach.....	37
Figure 20: L'équipe de l'Agence au grand complet à Laguna Beach .....	37
Figure 21: Activité de désherbage par les producteurs à la ferme de Ndiéguène.....	39
Figure 22: Activité de récolte à la ferme de Kirène .....	39
Figure 23: Vaches de la fermes d'Aga Babou .....	42

## Introduction

Conscients de l'urgence des défis majeurs, les pouvoirs publics ont placé l'agriculture au cœur de la stratégie de développement du gouvernement. Cette option est bien affirmée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE) notamment dans ses axes stratégiques. Cette grande ambition pour le secteur agricole est traduite dans les objectifs de développement consignés dans le Programme de Relance et d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) qui pose les jalons de la création d'emplois massif dans le secteur agricole et du développement d'un secteur agro industriel hautement compétitif et arrimé aux chaînes de valeur horticole et rizicole.

Pour l'ANIDA, la contribution à la réalisation des objectifs de ce programme se traduit par la maîtrise de l'eau pour l'irrigation par la valorisation des eaux souterraines. Cela consiste à la réalisation de fermes familiales et villageoises dites « Naatangué » caractérisées par une intégration des productions (animale et végétale).

Au cours des précédentes années, l'Agence a déjà réalisé trente-quatre (34) fermes Naatangué réparties dans l'étendue du territoire nationale. La promotion des filières à haute valeur ajoutée, la diversification et l'intégration des productions dans ces exploitations favorisent une sécurisation des revenus des producteurs insérés. Ces fermes ont contribué à créer des emplois pérennes et rémunérateurs dans les métiers de l'agriculture.

Ces résultats probants du bilan des réalisations ont motivé l'augmentation régulière du budget depuis 2012. En effet le Budget Consolidé d'Investissement (BCI) en 2012 était de **797 000 000 FCFA**, de **2 047 000 000 FCFA** en 2013, puis pour cette année 2014, il est de **2 597 000 000 francs CFA**.

Cela va permettre d'augmenter les aménagements hydroagricoles et d'étendre davantage l'action de l'Agence dans les régions intérieures du Sénégal.

Dans le Management Stratégique, l'Agence a renouvelé son Certificat ISO 9001 version 2008, obtenu trois ans plus tôt, sans aucune non-conformité détectée durant l'audit.

Ce rapport d'activités 2014 affiche la stratégie adoptée par l'Agence, indique l'utilisation des ressources mises à sa disposition notamment, les aménagements entrepris et les méthodes utilisées pour l'accompagnement des producteurs insérés dans les fermes. Il présente les résultats et dégage, les perspectives pour les prochaines années.

## I. Stratégie de l'Agence

### 1.1. Un Plan Stratégique pour un management plus performant

Le Plan stratégique dont l'élaboration a démarré en 2013 s'est poursuivi cette année. La démarche adoptée s'est déroulée en trois phases :

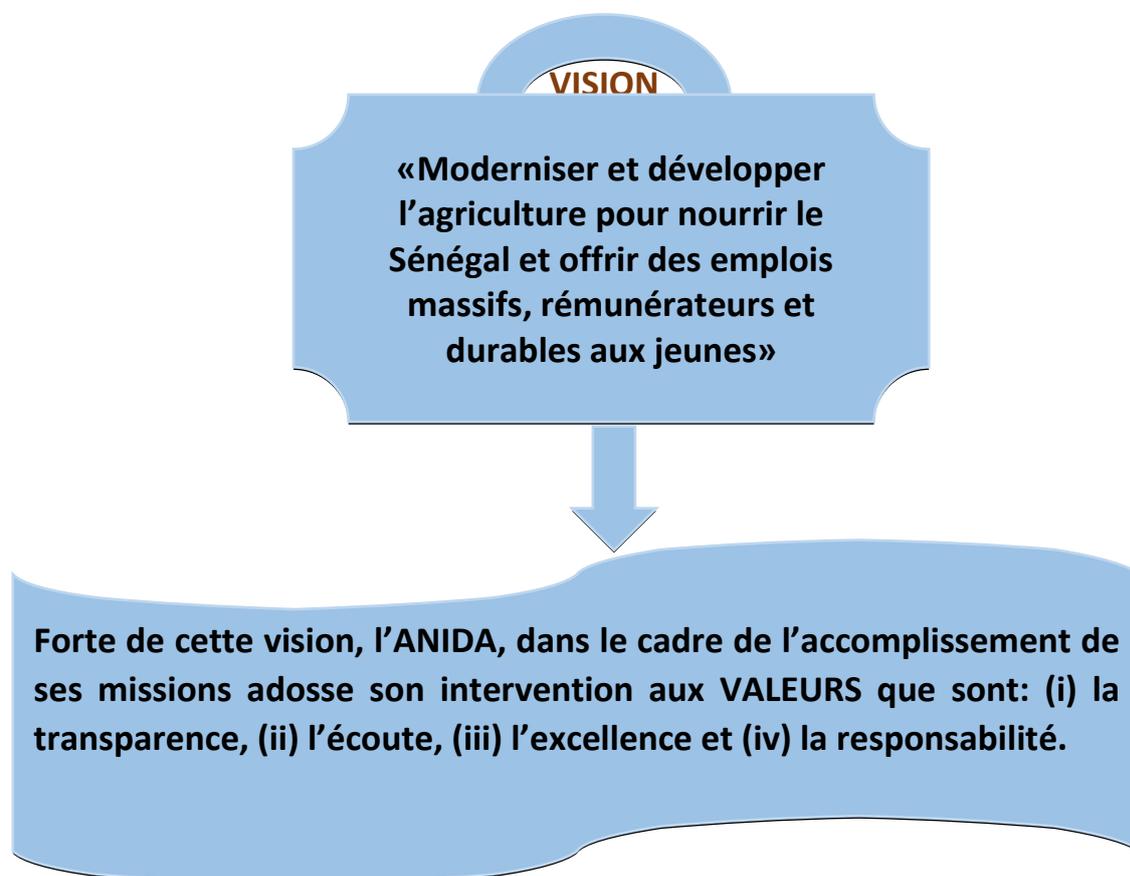
- des travaux préparatoires d'une analyse du contexte et d'une analyse prospective pour regrouper le maximum d'informations stratégiques, afin de constituer une plateforme de connaissances pour soutenir l'exercice de planification stratégique ;
- une phase de réflexion stratégique appuyée sur l'expertise interne avec plus d'une dizaine de rencontres du comité de réflexion mis en place à cet effet, mais aussi

de consultations du personnel de l'Agence et de ses principaux partenaires à travers des ateliers et des rencontres de groupes et individuelles sur des questions thématiques;

- la rédaction d'une proposition de Plan stratégique qui a été soumise au Conseil de surveillance pour adoption avant sa diffusion.

La vision, les valeurs portées par l'Agence, les enjeux majeurs ainsi que le cadre d'investissement du Plan Stratégique ont été déterminés.

### Le Plan Stratégique de l'Agence



**ENJEUX**

*Enjeu 1 : La sécurisation et le développement des productions agricoles par la promotion de l'irrigation*

*Enjeu 2 : La pérennisation des infrastructures et équipements d'exploitation des fermes*

*Enjeu 3 : La Réalisation d'une intensité culturale optimale des aménagements réalisés*

*Enjeu 4 : La professionnalisation du milieu agricole*

*Enjeu 5 : La Promotion de l'investissement privé dans le secteur agricole*

*Enjeu 6 : La Pérennisation et le renforcement de capacité d'intervention de l'Agence*

**CADRE D'INVESTISSEMENT**

*Ce cadre d'investissement traite :*

*Des sources de financement des investissements*

*Des dotations budgétaires et emplois des ressources*

*Des estimations du coût des investissements*

*Des modalités de l'estimation du coût des investissements et du fonctionnement*

*Du coût des investissements prévus de réalisation d'infrastructures hydro-agricole et résultats attendus*

*Dispositions de gestion et d'approbation du budget*

*1.2. Un renforcement de la formation et la professionnalisation des producteurs.*

Le renforcement des capacités constitue un levier stratégique pour la professionnalisation des producteurs et de leurs regroupements. En effet, pour faire de l'agriculture un métier durable pour les jeunes et les femmes, il est nécessaire de relever leur niveau de technicité si l'on tient

compte de leurs faiblesses dans les domaines des techniques de production, de la gestion financière et administrative des exploitations, de la commercialisation et de la gestion des infrastructures et équipements mis à la disposition par l'Agence.



*Figure 1: Des producteurs en séance de formation*

Les programmes de formation mis en place par l'Agence ainsi que l'accompagnement des producteurs dans des domaines viennent répondre à ce besoin compte tenu du nombre grandissant des fermes et des producteurs installés.

Les bâtiments, infrastructures et équipements présents dans le domaine de l'ex PAPASTI ont été réhabilités et offrent un lieu favorable à l'organisation de formations pour les producteurs. De même, des partenaires de l'Agence, la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement (AFD), dans le cadre du

Projet de Développement des Compétences pour l'Emploi et la Compétitivité au Sénégal, sont disposés à financer la construction de deux (2) centres de formation à Thieppe dans le domaine agricole et à Nétéboulou à côté de la ferme réalisée par l'Agence.

C'est pourquoi, la part du budget destinée à la formation des agriculteurs a connu une hausse substantielle par rapport à 2013, passant de **9 000 000 à 23 000 000 F CFA, soit 156%**.

**1.3. Une plus grande présence à l'intérieur du pays.**

L'implantation d'infrastructures de production dans les différentes régions du Sénégal exige un redéploiement organisationnel de l'Agence pour une meilleure prise en charge des besoins d'encadrement des producteurs des fermes

qu'elle réalise. C'est ainsi qu'après la nomination et l'installation de deux nouveaux coordonnateurs de zones (centre et sud), l'ensemble du territoire national est couvert.

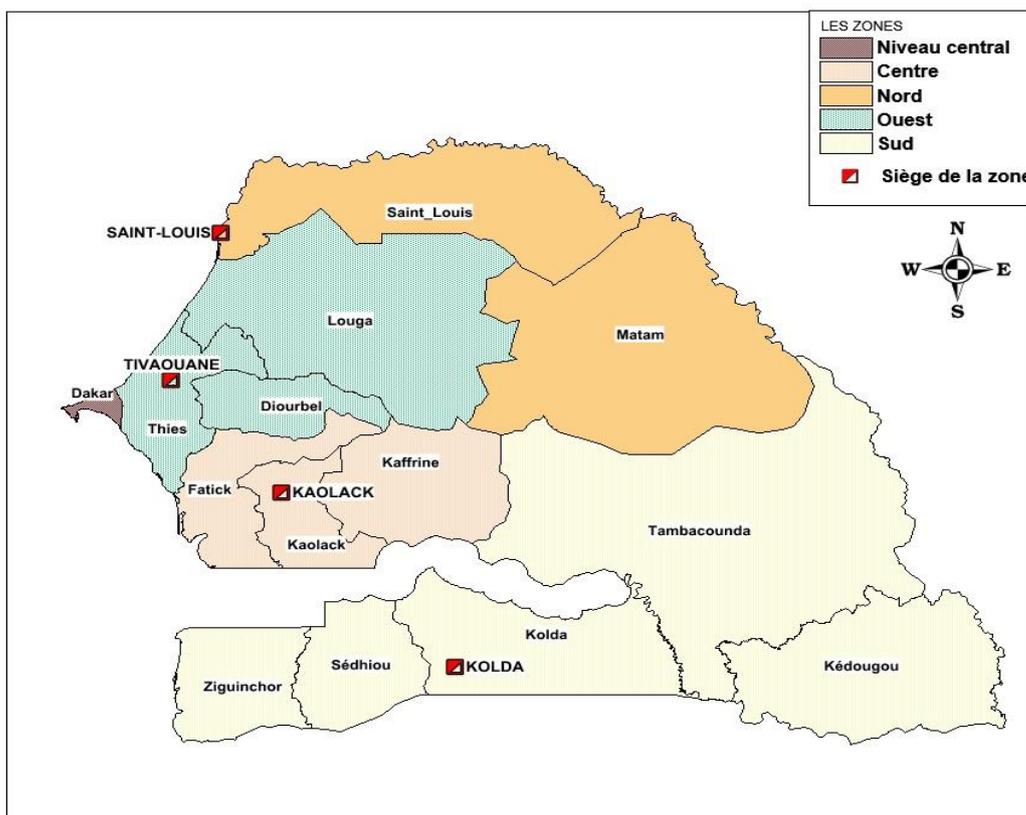


Figure 2: Les zones de coordination de l'action de l'Agence

Aujourd'hui, quatre zones sont créées : (i) la zone Ouest, (ii) la zone Centre, (iii) la zone Nord et (iv) la zone Sud. Ces zones coordonnent l'action des conseillers agricoles qui sont dans les fermes. Chaque conseiller agricole est affecté dans une ferme. Les coordinations qui vont bientôt

être érigées en directions régionales sont adossées aux zones éco géographiques du Sénégal. Ce redéploiement permettra d'améliorer considérablement le niveau d'encadrement des producteurs des fermes.

#### 1.4. Des fermes familiales « Naatangué » pour accroître la production des ménages.

Au-delà de la réalisation de fermes pour le niveau du terroir villageois ou inter-villageois, l'Agence veut contribuer à la modernisation de l'unité de production de base du monde rural qu'est l'exploitation familiale en s'inspirant du système de production traditionnel. Pour cela, elle agit sur les facteurs limitants que sont : une grande vulnérabilité, un faible temps de travail et une faible productivité minorant sa part contributive à la formation du PIB.

En contribuant à la modernisation des

exploitations familiales l'Agence permet de renforcer la sécurité alimentaire nationale et de développer des bassins de production dans les différentes zones agroécologiques. En démarrant ce programme, l'Agence a concentré son action dans les zones ouest et centre pour un suivi plus aisé avant de procéder à un déploiement dans les autres régions à travers la formulation d'un Programme National de Modernisation des Exploitations Familiales.

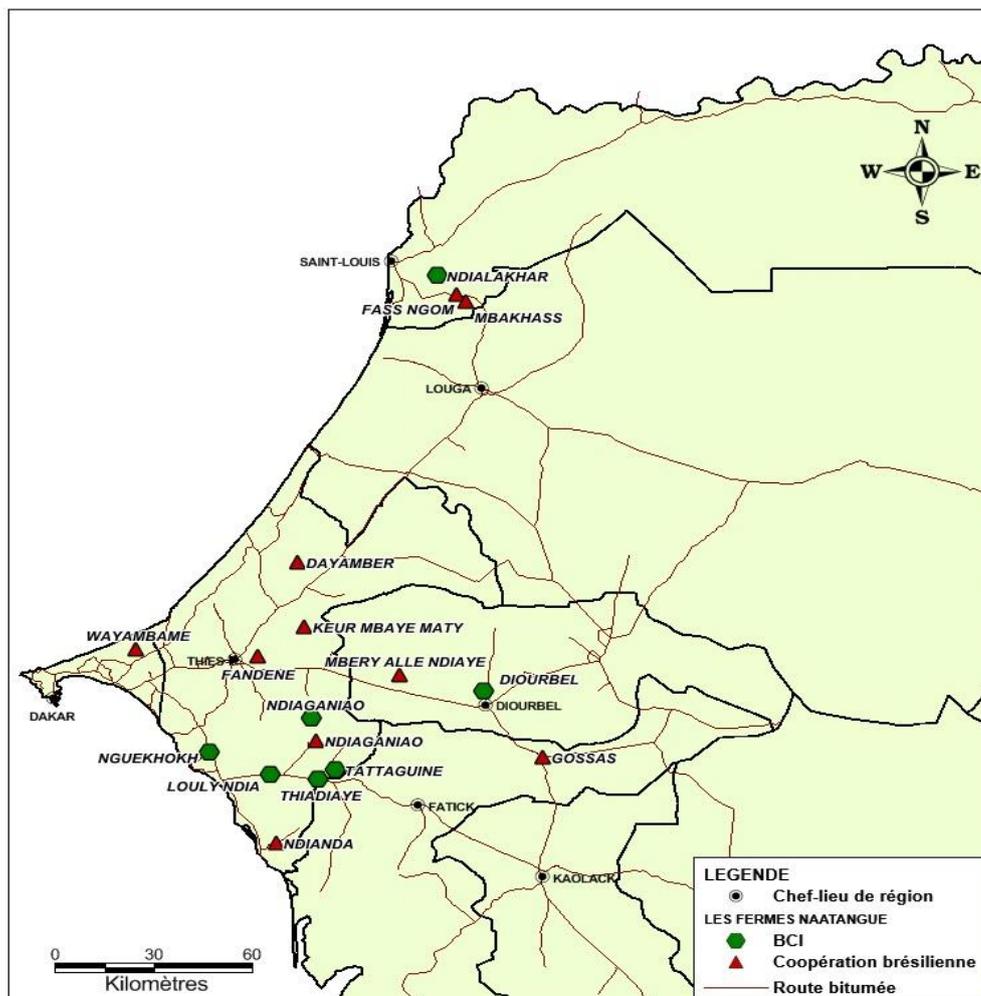


Figure 3: Répartition de la première génération de fermes "Naatangué"

## II. Objectifs fixés en 2014

L'objectif de l'Agence porte sur la création d'un environnement attractif et incitatif en milieu rural qui vise la vulgarisation de l'agriculture irriguée avec la maîtrise de l'eau, la promotion des exploitations agricoles familiales et des Domaines Agricoles Communautaires.

Pour ce faire, une stratégie basée sur la diversification des productions agricoles, l'augmentation de la productivité et de la compétitivité des exploitations agricoles de façon durable, la pérennisation des infrastructures de production et l'accompagnement à la commercialisation est privilégiée. Cette stratégie intègre les préoccupations spécifiques suivantes:

- générer des opportunités d'emplois en milieu rural ;
- soutenir un statut plus valorisant des métiers de l'agriculture ;

- aménager **quarante-neuf (49)** nouvelles fermes agricoles Naatangué;
- diversifier la production agricole en associant cultures maraîchères, arboriculture et production animale;
- faciliter l'accès des produits agricoles et animaux aux ménages à revenus modestes;
- assurer la pérennisation des infrastructures productives;
- relever l'intensité culturelle des fermes ;
- atteindre un revenu moyen par campagne et par producteur d'au moins **300 000 FCFA** (ratio 0,4 ha par producteur) ;
- contribuer à l'insertion des privés sénégalais dans l'agriculture ;
- renforcer la professionnalisation des agriculteurs installés dans les fermes ;
- atteindre **7000** emplois permanents et saisonniers à la fin de l'année 2014.

### III. Activités

#### 3.1. Budget

Le budget de l'Agence, qui a connu une hausse sensible cette année, a été mobilisé pour la réalisation de trois principaux types d'infrastructures hydroagricoles.

- **Les fermes familiales intégrées « Naatangué »**, une base solide pour asseoir une politique de modernisation des exploitations familiales ;
- **Les fermes villageoises modernes** : qui participent à la politique d'insertion des jeunes et des femmes dans les métiers

de l'agriculture et contribuent à l'accroissement de l'offre alimentaire à travers les productions horticoles et animales ;

- **Les Domaines Agricoles Communautaires (DAC)** qui consacrent une approche basée sur un partenariat entre l'Etat, les collectivités locales et les exploitants collectifs et privés, pour asseoir des pôles locaux de développement.

#### *Les ressources de l'Agence*

Les ressources de l'Agence en 2014 s'élèvent à **trois milliards sept cent douze millions cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quarante-quatre (3 712 598 444) francs CFA**, comprenant **2 597 000 000 francs CFA** de dotation

budgétaire allouée par l'Etat au titre de 2014 et d'autres ressources (report de 2013, conventions pour les programmes multiplication de semences, PASA, PAPSEN et les recettes de vente d'appel d'offres) pour un montant total de **1 115 598 444 francs CFA**.

Par ailleurs, l'ANIDA est Agence d'exécution pour les projets financés par les partenaires dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale. La gestion des budgets de ces Projets, d'un montant total d'**un milliard deux cent dix millions (1 210 000 000) francs CFA**, intégrée dans le budget de l'Agence, est assurée par les unités de gestion des Projets qui leur sont propre (UGP) :

- **Neuf cent soixante millions (960 000 000) francs CFA** à travers la convention avec le PASA LouMaKaf ;
- **Deux cent cinquante millions (250 000 000) francs CFA** dans le

cadre de la convention avec l'Agence de Coopération Brésilienne.

Si on prend en compte ces investissements financés par les bailleurs extérieurs et dont les financements sont gérés par les Unités de Gestion des Projets, les investissements s'élèvent à **trois milliards neuf cent quatre-vingt-six millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent quarante-deux (3 986 799 142) francs CFA** soit 81% du budget global tandis que le fonctionnement se chiffre à **neuf cent trente-cinq millions sept-cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent deux (935 799 302) francs CFA** soit 19 % du budget global.

### *L'emploi des ressources*

L'exécution du budget 2014 est caractérisée par un bon taux d'exécution. En effet, en dépit des lenteurs inhérentes aux procédures de passation de marchés, les commandes

inscrites au titre de l'exercice 2014 ont connu une avancée significative par rapport à l'année 2013 avec **un taux d'exécution de 79%, soit 5,6% de plus.**

Le budget d'investissement s'articule autour de trois principaux axes :

- l'investissement pour améliorer le niveau d'équipement de l'Agence d'un montant de **cent quarante-trois millions deux cent mille (143 200 000) francs CFA** ;
- les études, infrastructures et aménagements pour un montant de **trois milliards cinq cent soixante-dix-sept millions deux cent cinquante-cinq mille trois cent soixante (3 577 255 360) francs CFA** ;
- les programmes opérationnels : i) Gestion et exploitation des infrastructures et

équipements ; ii) Production agricole ; iii) production animale ; iv) Sélection des bénéficiaires ; v) Appui à l'Initiative privée pour appuyer les producteurs et le pilotage stratégique de l'Agence avec la poursuite du programme qualité, le programme informatique pour une bonne gestion et diffusion de l'information, le Suivi Evaluation et la communication d'un montant de **deux cent quarante mille cinq cent vingt-sept mille cinquante-quatre (240 527 054) francs CFA.**

Le budget de fonctionnement, d'un montant de **neuf cent trente-cinq millions sept cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent deux (935 799 302) francs CFA** a

également connu une hausse de **cent vingt-trois millions deux cent quarante-quatre mille deux cent quarante-trois (123 244 243) francs CFA** par rapport à

2013 ce qui s'explique essentiellement par un regain d'activités dû par l'augmentation du nombre de fermes à mettre en valeur et

l'extension des régions d'intervention de l'Agence.

### 3.2. Passation des marchés

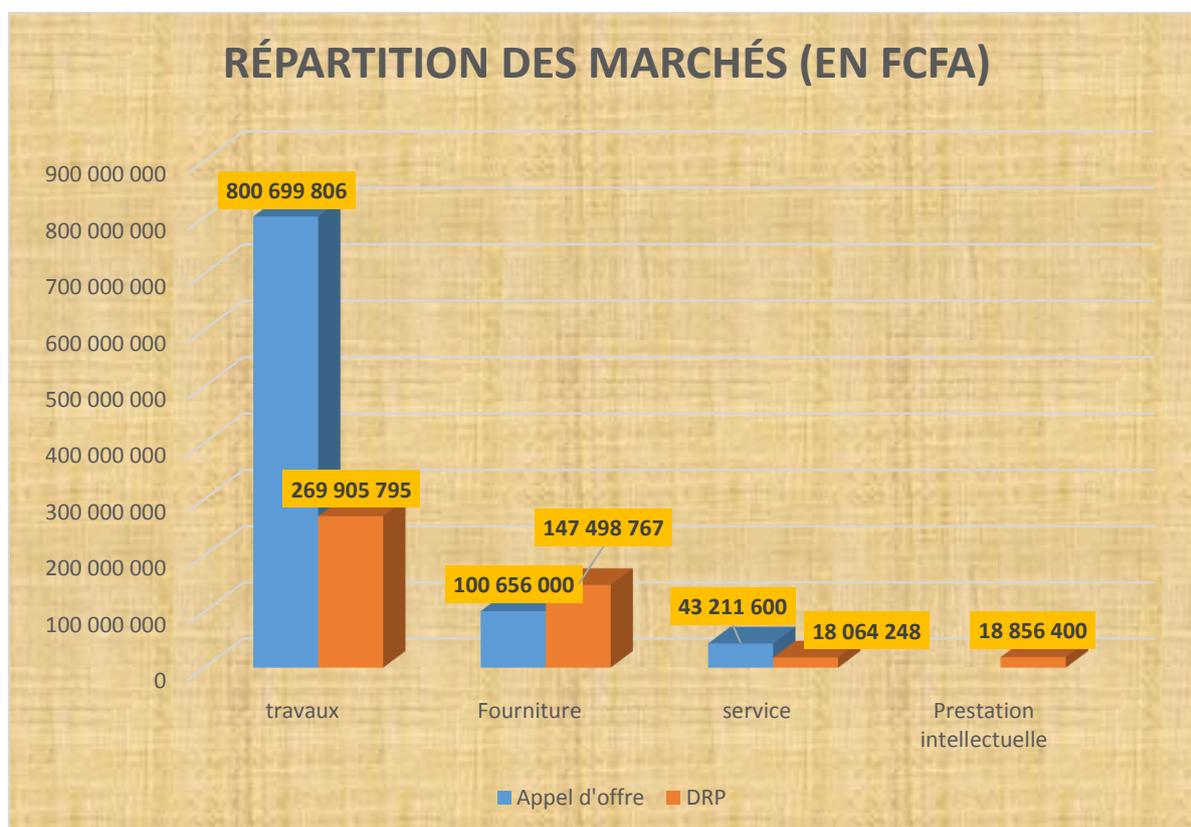
Dotée d'une cellule juridique, régie par l'arrêté n° 012 783 du 26/12/2012, définissant son organisation et ses modalités de fonctionnement, l'ANIDA, en tant qu'agence d'exécution, est une structure juridiquement autonome.

Pas plus que pour les exercices passés, aucun marché par entente directe n'a été passé par l'Agence. Tous les marchés ont été exécutés soit par Appels d'Offres (AO), soit par Demandes de Renseignements et de Prix (DRP).

En revanche, concernant le respect de leurs obligations par certains soumissionnaires, on peut relever un cas

de défaillance. Pour ce cas, la procédure de résiliation des marchés a été suivie. Ainsi, après la lettre de mise en demeure, le marché a été résilié et la garantie de bonne exécution saisie, à titre de dommages-intérêts.

Au total, **neuf (09)** marchés ont été passés par appels d'offres dont **sept (07)** sont des travaux, **une (01)** fourniture et **une (01)** prestation intellectuelle. Les marchés passés par DRP sont au nombre de **trente-deux (32)** dont **treize (13)** travaux, **seize (16)** fournitures, **deux (02)** services et **une (01)** prestation intellectuelle.



Comme chaque année, l'Agence a fait l'objet d'audit. Cet audit des autorités contractantes commandité par l'ARMP (exercice 2014) et

qui portait sur l'exercice 2014, a été réalisé par le cabinet BARRY et MONTEIL qui vient de transmettre son rapport provisoire.

### 3.3. Réalisation infrastructures

Les fermes ont été réalisées sur financement de l'Etat sénégalais par le biais du Budget Consolidé d'Investissement (BCI) et les

projets financés par les partenaires dans le cadre de conventions.

#### Sur Budget Consolidé d'Investissement

Le nombre de fermes réalisées a augmenté cette année et conformément à la hausse du budget. En effet, de **10** en 2013, le nombre de fermes est passé à **24** en 2014. Le nombre

de fermes de productions animales a également augmenté avec Taïba Ndiaye, Sadio et Sangalkam.

- **Nouvelles réalisations**

Ces nouvelles réalisations sont réparties dans huit départements différents. Cela porte le nombre de départements bénéficiaires des infrastructures de production agricoles réalisées par l'Agence à

**trente sur les quarante-cinq soit 67%**. Cela répond à un souci de répartition équilibré des ressources publiques sur le territoire national

#### Productions végétales

Département	Localité	Superficie clôturée (ha)	Superficie aménagée (ha)
Linguère	Ouarkhokh	15	10
Tivaouane	Ndiné	6,25	5
Kaolack	Thiariack	15	10
Goudiri	Goudiri	15	10
Tambacounda	MalemNiani	15	10
<b>Total</b>		<b>66,25</b>	<b>45</b>

#### Productions animales

Département	Localité	Aménagement
Tivaouane	Taïba ndiaye	Etable et poulailler

## RAPPORT D'ACTIVITES 2014

Mbacké	Sadio	<i>Poulailler</i>
Rufisque	Sangalkam	<i>Poulailler</i>

### Fermes Familiale Naatangué

Département	Localité	Nombre
Mbour	Ndiagianiao	5
	Nguékhokh	1
	Thiadiaye	1
	LoulyNdia	1
Diourbel	Diourbel	1
Fatick	Tattaguine	2
Saint-Louis	Ndialakhar	1
Tivaouane	Daya	1
<b>Total</b>		<b>13</b>

- **Réhabilitation**

Elle concerne trois sites des anciennes installations du PAPASTI. Ils font suite à celui de Yadjine qui a été déjà réhabilité en 2013 par l'Agence. Les travaux consistent en la sécurisation des parcelles de **6 h** par la pose

d'une clôture grillagée et la réhabilitation du réseau d'irrigation par aspersion au tricoflex.

Département	Localité	Superficie clôturée (ha)	Superficie aménagée (ha)
Tivaouane	<i>Keur gallo</i>	6	5
	<i>Ndiagamou</i>	6	5
	<i>Keurpendayéri</i>	6	5
<b>Total</b>		<b>18</b>	<b>15</b>

- **Consolidation**

Pour améliorer l'environnement des infrastructures productives qu'elle a réalisées, l'Agence a entrepris la consolidation des investissements de fermes dont l'aménagement initial nécessite quelques actions d'accompagnement.

Cette consolidation concerne l'équipement de treize (13) fermes avec les travaux ci-après :

- Réalisation de 4 ouvrages de captage (2 pointes filtrantes, 1 forage et 1 puits)
- Acquisition de 4 équipements d'exhaure motorisés (groupes électrogènes et électropompe).
- Construction de 5 magasins de 15 m<sup>2</sup>, 1 poulailler de 200 m<sup>2</sup> et 3 étables (une étable pour 10 vaches).

## RAPPORT D'ACTIVITES 2014

### Points d'eau et équipements d'exhaure

Département	Localité	Travaux réalisés
Rufisque	<i>Tivaouane Peulh</i>	Pointe filtrante + équipement d'exhaure thermique
Nioro	<i>Taïba Niassène</i>	Forage + équipement d'exhaure thermique
Nioro	<i>Gapakh</i>	Pointe filtrante + équipement d'exhaure Thermique
Foundiougne	<i>Diaglé</i>	Puits + équipement d'exhaure solaire

### Construction de magasins de stockage et de poulailler

Département	Localité	Travaux réalisés
Thiès	<i>Khombole</i>	Construction de Poulailler de 200 m2
Bambey	<i>Keur Samba Kane</i>	Construction de magasin de 15m <sup>2</sup>
Kaffrine	<i>Passy Mbelbouck</i>	Construction de magasin de 15m <sup>2</sup>
Sédhiou	<i>Koussi</i>	Construction de magasin de 15m <sup>2</sup>
Kolda	<i>Dialambéré</i>	Construction de magasin de 15m <sup>2</sup>
Kédougou	<i>Samécouta</i>	Construction de magasin de 15m <sup>2</sup>

### Construction d'étables

Département	Localité	Travaux réalisés
Louga	<i>Keur Momar Sarr</i>	Etable pour 10 vaches
Thiès	<i>Khombole</i>	Etable pour 10 vaches
	<i>Nguélou</i>	Etable pour 10 vaches

Acquisition d'équipements d'exhaure pour le parc de maintenance

Equipements commandés	Quantité	Caractéristiques techniques
Groupe électrogène	1	Puissance = 40 KVA
Electropompe	1	Débit (Q) = 250 m <sup>3</sup> /h Hmt = 120 m
Electropompe	1	Débit (Q) = 128 m <sup>3</sup> /h Hmt = 80 m
Electropompe	1	Débit (Q) = 30 m <sup>3</sup> /h Hmt = 70 m
Colonnes d'exhaure 4"	78 ml	à brides, longueur de 6 m
Testeur d'isolement analogique	1	400 mégaohm, 250/500/1000 V
Perceuse et forets	1	Foret : Béton – fer – bois Perceuse : GSB21 – 2RE
Extincteurs de feu	10	6 Kg poudre ABC

- **Elaboration de plans directeurs des Domaines Agricoles Communautaires (DAC)**

Dans le cadre de la réalisation des DAC, qui sont de vastes étendues (quelques centaines à un millier d'hectares), disposant d'infrastructures structurantes (forages, stations de pompage, bâtiments d'exploitation, pistes, réseaux hydrauliques etc.), deux bureaux d'études ont été recrutés. Les prestations portent sur la réalisation des études d'avant-projet sommaire (APS) et d'avant-projet définitif (APD) des DAC. Elles permettront de procéder avec précision à l'identification de 3 sites favorables à

l'aménagement de DAC : (i) Keur Momar Sarr, (ii) Séfa, et (iii) Keur Samba Kane, à l'établissement de l'APD et du dossier de consultation des entreprises tenant en compte la disponibilité des ressources naturelles (eau et terre en quantité et en qualité) et des aspects environnementaux. Les bureaux d'études proposeront en conséquence un schéma d'aménagement global des sites de DAC et déclineront des orientations claires et précises pour leur mise en valeur agricole au sens large et la gestion du Domaine.

Zones retenues pour les études 'avant-projets de DAC

Site	Région
Keur Samba Kane – Baba Garage – Mérina	Thiès et Diourbel
Ndakhar – Niakhène dans l'emprise de la vallée du Car-Car	
Séfa	Sédhiou
Keur Momar Sarr	Louga
Notto Diobass	Thiès

*Les Programmes sur financement extérieur*

L'ANIDA a démarré le programme de réalisation des fermes dans le cadre des partenariats avec :

- Le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA LouMaKaf) ;
- Le Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi des Jeunes et des Femmes (PAPEJF) ;

- Le Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole du Sénégal (PAPSEN).

Etant agence d'exécution pour ces programmes, elle a déjà réalisé plusieurs activités dans les différentes composantes notamment le développement d'infrastructures de production agricole.

• **Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PASA LouMaKaf)**

Le Volet Eaux souterraines du Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, Matam et Kaffrine (PASA LouMaKaf) dont l'exécution a été confiée à l'Agence a démarré par un programme d'ancrage pour la réalisation d'une quinzaine de fermes et périmètres

maraîchers dans les régions de Louga et Kaffrine. Ce programme qui s'appuie en partie sur l'excédent de débit de forages ruraux existants réalise 10 fermes agricoles dont 3 de 15 ha (région de Louga), 7 de 5ha et 5 périmètres maraîchers de 4 ha dans les régions de Louga et Kaffrine.

Les fermes du Programme PASA LouMaKaf

<i>Région</i>	<i>Site</i>	<i>Superficie clôturée</i>	<i>Superficie</i>
<b><i>Kaffrine</i></b>	Toune mosquée	5,5 ha	4 ha
	Affé	5,5 ha	4 ha
	Makabelel	5,5 ha	5 ha
	Keuserignediabel	5,5 ha	5 ha
	Khourdane	5,5 ha	5 ha
	Paffa	5 ha	4 ha
	Typsaloum	5 ha	4 ha
<b><i>Louga</i></b>	Pam	4,5 ha	4 ha
	Massardiop	5 ha	4 ha
	Ngourane	5,5 ha	4 ha
	Ngayendiawar	16 ha	15 ha
	Mbaye mbaye	16 ha	15 ha
	Kébéndeuk	16 ha	15 ha
	Ngueyènegueye	5 ha	4 ha
	Warcissé	6 ha	5 ha
	<b><i>Total</i></b>		<b>111,5 ha</b>

Pour l'ensemble, le choix des entreprises est déjà fait et les contrats sont signés et envoyés au Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural pour validation. Tous

les sites des fermes sont identifiés et délimités.

- **Projet d'Appui à la Promotion de l'Emploides Jeunes et des Femmes (PAPEJF)**

Le Projet a démarré avec l'option de réaliser 7 fermes vitrines dont 5 agricoles et 2 avicoles dans les différentes

régions couvertes. Les marchés ont été lancés et les analyses techniques et financières des offres sont en cours.

## RAPPORT D'ACTIVITES 2014

### Les fermes du Programme PAPEJF

Région	Localité	Type	Superficie
Dakar	Ndoyène	Ferme avicole	0,5 ha
Thiès	Mboro	Ferme avicole	0,5 ha
Fatick	Toubacouta	Ferme agricole	10 ha
Kaolack	Ndoffane	Ferme agricole	10 ha
Kolda	Koulinto	Ferme agricole	5 ha
Sédhiou	Dianah Ba	Ferme agricole	10 ha
Ziguinchor	Baghagha	Ferme agricole	10 ha

- **Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole du Sénégal (PAPSEN)**

Le Programme a démarré avec la réhabilitation d'une ferme dans chacune des régions de Thiès, Diourbel et Fatick. La ferme de Touba Toul (région de

Thiès) a déjà commencé la mise en valeur alors que pour les fermes de Darou Fanaye Diop et Mbassis, le marché a déjà été attribué.

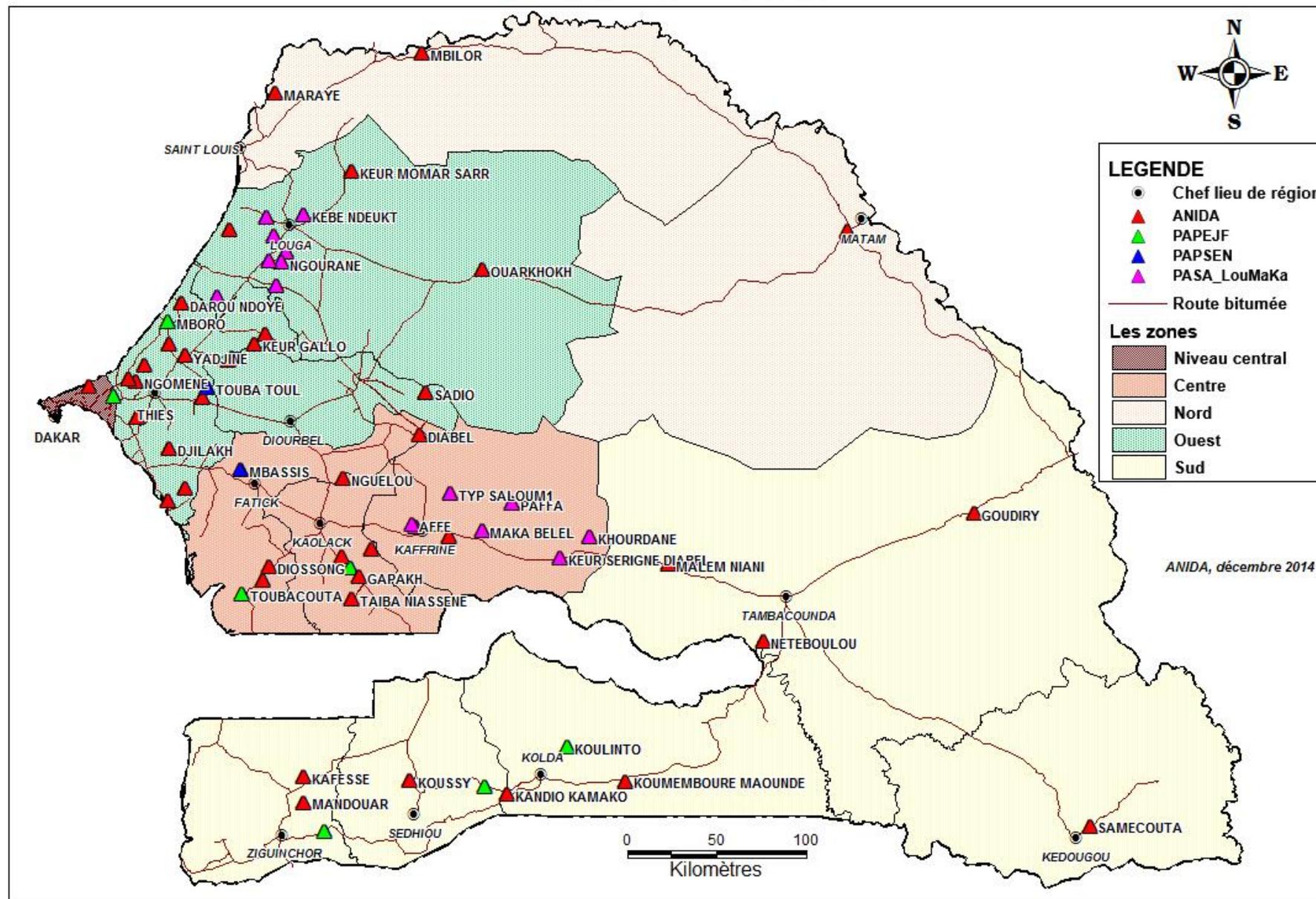
### Les fermes du Programme PAPSEN

Région	Localité	Superficie clôturée	Superficie
Thiès	Touba Toul	4,5 ha	4 ha
Diourbel	Darou Fanaye Diop	8 ha	5 ha
Fatick	Mbassis	8 ha	5 ha

### Les fermes villageoises réalisées en 2014

	BCI	PASA LouMaKaf	PAPEJF	PAPSEN	Total
<b>Nombre de fermes</b>	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>49</b>

## LES REALISATIONS EN 2014



*Contrôle des travaux*

Dans le cadre des études et de la mise en place de ces fermes, des bureaux d'études et des consultants ont été commis pour le contrôle et le suivi des travaux d'aménagement. Ce contrôle est effectué pour les travaux financés par le BCI comme pour ceux des programmes partenaires. Pour les travaux

d'aménagement sur BCI, un bureau d'études a été recruté. Pour ceux financés par les partenaires PASA-LouMaKaf – PAPEJF - PAPSEN), des bureaux de contrôle sont recrutés en fonction des différentes zones d'intervention des projets.

**3.4. Pérennisation des infrastructures**

La nécessité de veiller à la pérennisation des infrastructures demeure une préoccupation majeure pour l'ANIDA. C'est pourquoi elle s'est inscrite dans une dynamique de renforcement des équipements pour assurer les premières interventions de dépannage et d'entretien

au niveau des fermes. En plus de la formation des agriculteurs, ce renforcement s'effectue par l'acquisition d'équipements adéquats pour permettre une amélioration de l'efficacité des interventions curatives dans les fermes en exploitation.

*Acquisition d'équipement pour le parc de maintenance*

Les équipements constitués d'un (1) groupe électrogène, de trois (3) électropompes et accessoires, ont été commandés par le fournisseur après

réception de l'ordre de service de démarrage des prestations au 02 octobre 2014. Les équipements ont été livrés à 80%.

Les équipements et matériels commandés

Equipements commandés en 2014	Quantité	Caractéristiques techniques
Groupe électrogène	1	Puissance = 40 KVA
Electropompe	1	Débit (Q) = 250 m3/h Hmt = 120 m
Electropompe	1	Débit (Q) = 128 m3/h Hmt = 80 m
Electropompe	1	Débit (Q) = 30 m3/h Hmt = 70 m
Colonnes d'exhaure 4"	78 ml	à brides, longueur de 6 m
Testeur d'isolement analogique	1	400 mégaohm, 250/500/1000 V
Perceuse et forets	1	Foret : Béton – fer – bois Perceuse : GSB21 – 2RE
Extincteurs de feu	10	6 Kg poudre ABC

*Interventions de maintenance curative effectuées en 2014*

Durant l'année 2014, 23 interventions de dépannage ont été effectuées dans les fermes en exploitation. Ces interventions ont porté pour l'essentiel sur les

équipements d'exhaure (Groupe électrogène, électropompes, armoire de commande) des forages ou des stations de pompage.

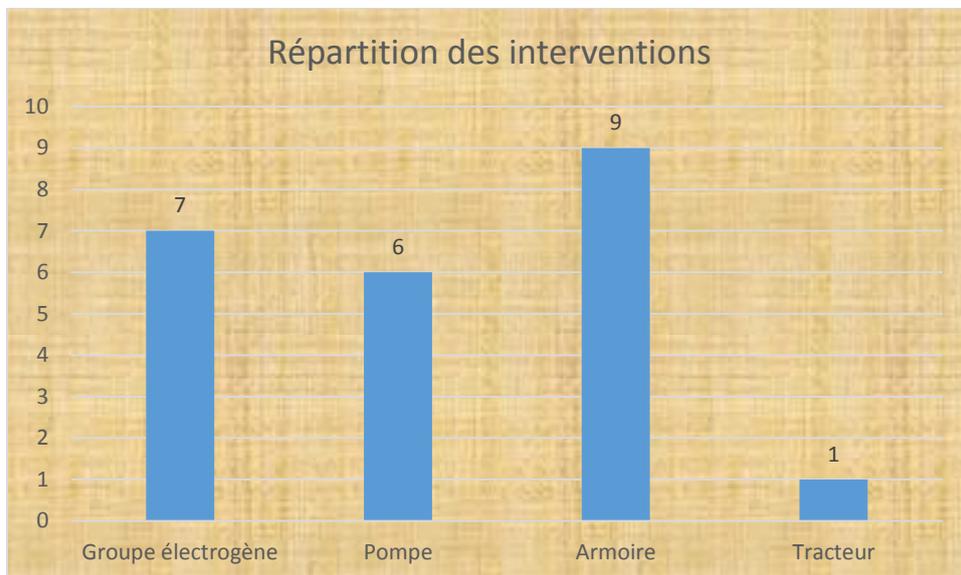


Figure 4: Une équipe de dépannage en activité



Figure 5: Entretien des équipements

### 3.5. *L'emploi des jeunes dans les métiers de l'agriculture*

Les activités d'insertion des bénéficiaires des jeunes et femmes dans les fermes réalisées par l'Agence se poursuivent et s'étendent sur l'étendue du territoire national.

Dans l'ensemble des nouvelles fermes dont les travaux d'aménagement sont en phase de finalisation, le processus de sélection des bénéficiaires est très avancé. Pour certaines d'entre elles, le processus est terminé et les bénéficiaires sont en phase de formalisation de leurs GIE. Les partenaires de l'Agence se sont maintenant appropriés cette procédure de

sélection qui est à présent éprouvée. En effet, elle assure la transparence et promeut l'équité au sein des communautés bénéficiaires. Les jeunes insérés proviennent de plusieurs catégories de la vie active.

Le processus de sélection, en plus de son objectif d'insertion des jeunes, permet de recueillir des informations secondaires intéressantes en matière de demande d'emplois. En effet, chaque candidat à l'insertion dans une ferme réalisée par l'Agence remplit une fiche qui est saisie dans la base de données. C'est sur cette

population de demandeurs que sont sélectionnés les jeunes et les femmes qui sont insérés dans les fermes. Ce nombre est sans cesse croissant à chaque création de ferme.

*Ce processus de sélection repose sur neuf (9) étapes :*

- a) la tenue d'une réunion de comité local de développement (CLD) ;*
- b) l'installation du comité de sélection;*
- c) la tenue de l'assemblée villageoise d'information ;*
- d) la saisie des fiches dans la base de données ;*
- e) l'inscription des bénéficiaires potentiels ;*
- f) la réunion du comité pour procéder à la sélection ;*
- g) l'assemblée villageoise de restitution de la sélection ;*
- h) l'assemblée constitutive des GIE ;*
- i) la formalisation des G.I.E et l'ouverture*

Par ailleurs, dans la procédure mise en place, la détention d'une carte nationale d'identité étant obligatoire pour être inséré, l'Agence participe de manière indirect à améliorer l'état civil. En effet, elle incite ceux qui n'ont pas de carte nationale d'identité de se rendre à la sous-préfecture pour en disposer.

**Au total, 9000** emplois permanents et saisonniers ont été créés pour les jeunes et femmes insérés dans les fermes réalisées par l'Agence à travers les différentes régions du Sénégal.

L'Agence, toujours soucieuse de participer à la création d'emplois pour les jeunes, a recruté **29** agents techniques d'agriculture (ATA) comme conseiller agricole affecté dans les fermes.



### *3.6. Appui à la mise en valeur de fermes*

L'appui à la mise en valeur par un encadrement plus rapproché des producteurs se poursuit en s'améliorant. Un accroissement du volume et une plus grande diversification dans les modules de formation à l'endroit des producteurs a permis de former une centaine de responsables parmi eux. Ces formations ont été déroulées par groupes de

bénéficiaires selon les zones de coordination.

Le bon fonctionnement des instances des différents GIE et unions de GIE, la facilitation de l'obtention de crédit et l'accompagnement à la commercialisation ont également été des activités menées par l'Agence.

### *Renforcement de capacités*

Le renforcement de capacité constitue pour l'Agence un point central d'autant plus que les infrastructures de production qui sont mises à la disposition des populations sont des technologies

- l'usage sécurisé des pesticides et la protection des cultures ;
- l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements hydro –

nouvelles pour la plupart d'entre elles. C'est ainsi que les modules de formation de formateurs ont été déroulés à l'endroit des coordonnateurs de zones et des conseillers agricoles. Les thèmes ont porté sur :

- agricoles ;
- les itinéraires techniques de production de la pomme de terre.



Les producteurs quant à eux ont bénéficié de sessions de formation sur les thèmes suivants : (i) Cadre juridique et textes de base régissant les organisations de producteurs, (ii) Management des Organisations de Producteurs et (iii) Partage autour de l'organisation des coopératives agricoles. Une démultiplication de ces formations est Les formations

prévue en 2015 pour élargir le niveau de maîtrise des producteurs dans les domaines de l'agriculture moderne. De plus, le dispositif opérationnel exécute chaque campagne, des formations pratiques sur la mise en œuvre professionnelle des opérations culturales (principe de champ-école).

	Nombre de personnes formées	Nombre de thèmes
Coordonnateurs de zone	12	4
Conseillers agricoles	40	3
Producteurs	98	5
Total	150	13

### *Intermédiation financière*

Pour améliorer le niveau de mobilisation des crédits de campagnes, l'ANIDA a initié plusieurs séances de travail avec les principaux responsables des institutions financières partenaires des producteurs (Responsables de crédit ou chefs

d'Agence).

Ces séances de travail ont permis de dresser la situation des crédits octroyés, les niveaux d'endettement et les plans de remboursements etc.



### *Appui à la commercialisation*

L'appui des producteurs des fermes à la commercialisation est organisé sur quatre principaux axes:

- la production destinée à l'export par une démarche de contrat de production entre les unions des fermes et les promoteurs privés déclarés. Un accompagnement des producteurs est effectué dans tout le processus (négociation, élaboration, signature des contrats de production et commercialisation). Les contrats ont été évalués et jugés satisfaisants par les producteurs et les opérateurs privés ;
- la présence dans les marchés locaux et marchés hebdomadaires grâce à la mise en relation entre producteurs des terroirs et "baana-baana" des grands marchés du Sénégal ;
- l'organisation de loumas agricoles dans les centres urbains facilitant une rencontre directe entre producteurs et consommateurs urbains ;
- la recommandation de grande diversification des productions dans le plan de production des fermes.

A ce titre, des contrats de production ont été signés :

- pour l'exportation de haricot vert pour la contre-saison froide 2014–2015 entre les producteurs de la ferme de Ngomène et l'entreprise italienne HG SARL ;
- entre les producteurs de Ndiéguène et un opérateur sénégalais pour le marché intérieur.

**Les loumas agricoles** « *Le meilleur de nos terroirs au cœur de nos villes* » : c'est ainsi qu'un rapprochement entre producteurs et consommateurs où chacun y gagne est organisé par l'Agence au travers des loumas agricoles. Cette activité est inscrite dans l'agenda de l'Agence qui a eu comme partenaires cette année, la CNCAS, le PASA LouMaKaf et le PADEC. Les trois (3) loumas ont eu lieu dans la commune d'arrondissement de Dieuppeul-Derklé.



Date	Nombre de visiteurs	Chiffre d'affaires
3 et 4 mai	4750	25 000 000 FCFA
5 et 6 juillet	6000	31 700 000 FCFA
26 et 27 juillet	8000	34 100 000 FCFA

Le louma est le moment privilégié pour les producteurs des fermes implantées par l'ANIDA, de proposer des produits de qualité aux consommateurs des quartiers environnant venus en très grand nombre. C'est aussi un moment de grands flux financiers avec notamment un chiffre d'affaires cumulé de plus de 90 millions et 136 tonnes écoulés en 2 jours.





*Figure 6: Des produits de qualité pour les acheteurs.*



*Figure 7: Une affluence des acheteurs au louma agricole*

**3.7. Appui à l'initiative privée**

L'Agence apporte aux promoteurs privés dans le domaine agro-sylvo-pastoral, les appuis et accompagnements permettant d'améliorer les activités de leurs exploitations.

Pour l'année 2014, les activités en matière d'appui et d'accompagnement ont porté

sur la promotion des petites exploitations privées, la promotion de la petite exploitation familiale et le suivi des activités du Domaine Agricole Communautaire de Thièppe.

*La promotion des petites exploitations privées*

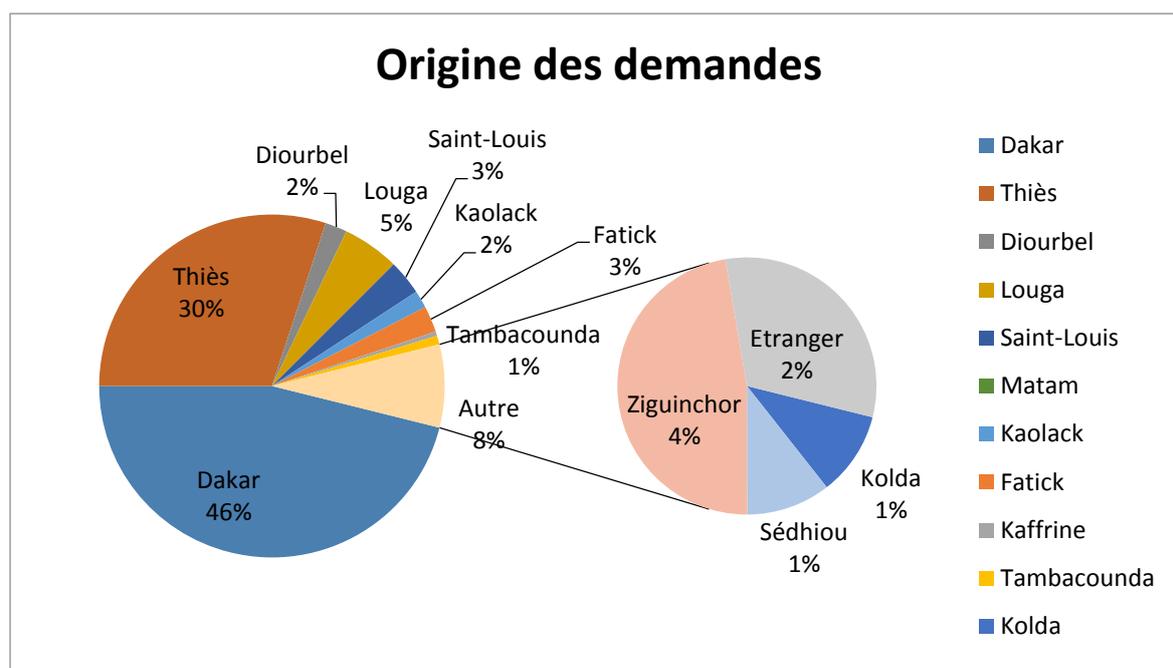
Souvent confrontées à un déficit d'accompagnement pour l'investissement et de conseil aussi bien pour la conception l'aménagement et la mise en valeur agricole, les petites exploitations privées peuvent être accompagnées dans les activités de conseil et l'amélioration de la maîtrise de l'eau.

Pour bénéficier d'un appui, le promoteur doit saisir l'Agence par écrit. Cette année, 243 dossiers de demandes d'appui ont été traités, ce qui représente une croissance

de 64% par rapport à l'année 2013. Toutes les demandes reçues ont fait l'objet de réponses mettant en relation les promoteurs avec des experts de l'Agence pour le suivi des dossiers.

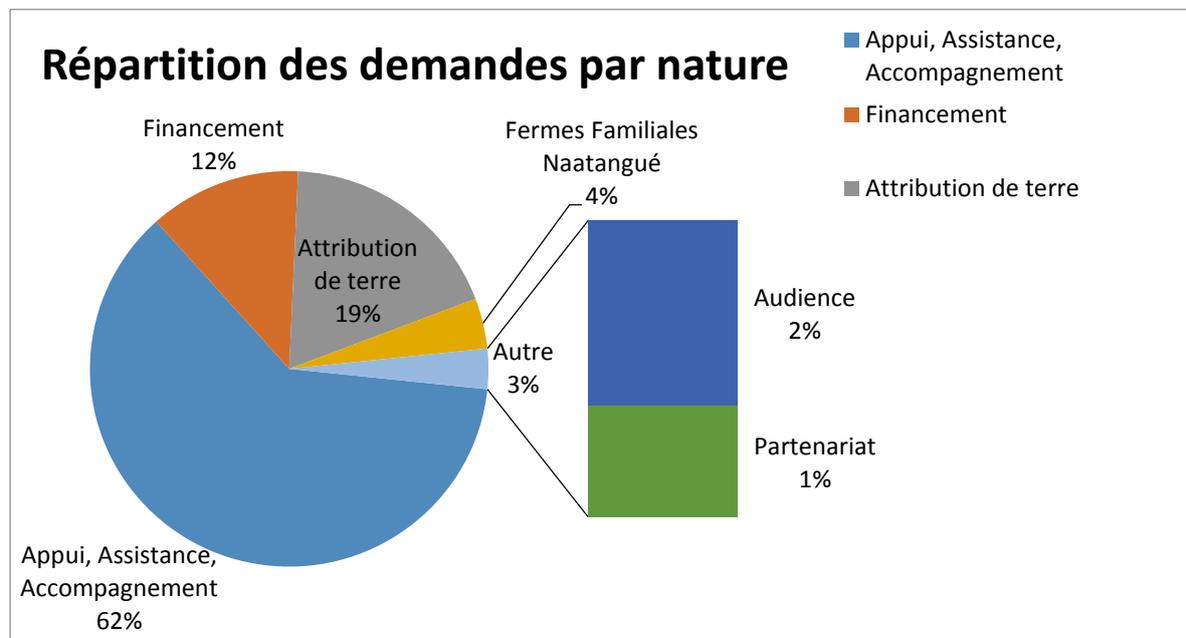
Des entretiens ont été également accordés aux promoteurs qui en ont exprimé la demande.

La répartition géographique des demandes des promoteurs privés indique une prédominance des régions de Dakar et Thiès (76 %)



La répartition des demandes selon la nature montre que l'appui-assistance-accompagnement constitue de très loin la plus grosse part et représente 62% des sollicitations. En effet, une cinquantaine de promoteurs a bénéficié de l'expertise

de l'Agence pour une meilleure orientation de leur projet. Ensuite, c'est le foncier et le financement qui viennent en deuxième (19%) et troisième position (12%) dans la nature des demandes.



Des visites de fermes ont été effectuées sur une quarantaine d'exploitations agricoles des régions de Dakar, Thiès, Fatick, Diourbel, Louga et Ziguinchor. Elles ont permis de faire du conseil agricole à des promoteurs privés, de suivre la mise en valeur des parcelles

affectées dans le Domaine Agricole de Thieppe et la Petite Exploitation Familiale Intégrée de Mbodiène

Ces visites permettent de faire des rapports avec des propositions d'appui soumises au comité de sélection des promoteurs.

*Promotion de la petite exploitation familiale*

Les activités de promotion de la petite exploitation familiale se poursuivent à travers le programme d'une dizaine de fermes financé par la Coopération brésilienne et celui des vingt-six fermes familiales «Naatangué» réalisées sur BCI.

Les « Fermes Familiales Naatangué » relèvent d'un croisement entre les « Tôkkoor » et l'expérience brésilienne des fermes PAIS (Production

Agroécologique Intégrée et Soutenable). Les Tôkkoor étaient de petites parcelles destinées à la production de contre saison autour des concessions ou près d'une source d'eau pérenne qui permettaient de s'affranchir de l'exode rural pendant la saison sèche.

Ainsi, la ferme de Mbodiène qui reste un modèle de ferme très apprécié a été consolidée et les dix nouvelles

exploitations situées à Gossas, Mbery Allé Ndiaye, Keur Mbaye Maty, Daya, Fandene, Wayembam, Ndiagianiao, Ndianda, FassNgom et Mbaxass Diop ont été réalisées.

Concernant le programme des familiales «Naatangué» réalisées sur BCI, parmi les Vingt-six (26) exploitations visitées, seize (16) d'entre elles localisées à Ndiagianiao, Diourbel, LoulyNdya, Gaé, Ndialakhar, Thiadiaye, Nguekhokh, Tattaguine ont bénéficié, selon l'investissement initial, de mise en place d'un puits, ou d'une

amélioration du puits existant, d'une clôture grillage en kit d'un ha, d'une pompe immergée et d'un réseau goutte à goutte de 0,5 ha.

Ces réalisations ont permis une meilleure sécurisation et une consolidation des activités des bénéficiaires.

A présent, les fermes Naatangué ont commencé à faire l'objet d'une demande spécifique et régulière de la part des promoteurs dès la fin du dernier trimestre de

2014



Figure 9: Ferme familiale Naatangué de Gossas avec une importante production de poussins

La convention cadre établie pour la mise en œuvre du programme des fermes Naatangué a été finalisée et partagée entre

les différents partenaires. Sa signature est prévue dès le 1er trimestre 2015 lors d'une cérémonie de lancement officiel.





*Figure 10: Bassin piscicole la ferme familiale Naatangué de Keur Mbaye Maty*

#### *Suivi des activités dans le Domaine Agricole Communautaire de Thieppe*

Les missions de suivi effectuées dans le DAC de Thieppe ont permis de noter des avancées significatives sur l'aménagement et la mise en valeur des terres. Les installations sous serre, une première dans la zone ont donné une allure

particulièrement attrayante pour les promoteurs qui viennent en visite. Plusieurs spéculations y sont développées : pomme de terre, piments, tomates, oignon, concombre, poivron, papaye, mangue, agrumes, etc.



*Figure 11: Cultures sous serre dans le DC de Thieppe*



*Figure 12: Cultures sous serre dans le DC de Thieppe*

**3.8. Communication,**

*Evènements*



*Figure 13. : Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural et Ministre de l'Élevage visitant le stand de l'ANIDA au SIA de Paris*

L'Agence continue de marquer sa présence aux rencontres annuelles nationales et internationales traitant de l'agriculture en animant des stands lors de ces évènements. L'innovation cette année

Spécialisé dans domaine de l'horticulture, le SIA de Macfrut au Cesena en Italie a été l'occasion de faire la promotion de l'agriculture sénégalaise auprès des investisseurs et opérateurs. Un des résultats directs a été pour les producteurs de Ngomène qui ont pu contracter avec la structure HG SARL un contrat pour la production de haricot vert.

a été la reproduction en miniature des différents types de fermes Naatangué qu'elle a réalisées (villageoise et Familiale).

Les différents salons et foires sont de grands moments d'échanges avec les visiteurs et les promoteurs. L'Agence a participé aux SIA de Paris et de CESENA en Italie.

Le SIA de Paris a été marqué par une forte affluence de nos compatriotes sénégalais coïncidant aussi avec la tenue du groupe consultatif de Paris qui a mobilisé tout le Gouvernement avec une délégation conduite par le Président de la République, Monsieur MackySall.



*Figure 14: Participation de l'ANIDA au SIA de Macfrut au Cesena en Italie*

Au-delà de la participation habituelle aux différents foires et salons sur l'agriculture, l'Agence a marqué sa présence dans des événements ciblés :

Fidèle à sa stratégie d'insertion des jeunes diplômés des écoles de formation agricole, l'Agence a participé aux Journées Scientifiques, Culturelles et Sportives organisées par les étudiants de l'ENSA, de l'IUT, de l'ISFAR. Cela a permis des échanges avec le Ministre de l'Enseignement Supérieur M. Mary



Figure 15: Le Ministre de l'Enseignement Supérieur M. Mary Teuw Niane au stand de l'ANIDA écoutant avec intérêt l'exposé sur les activités de l'Agence

Teuw Niane qui a, à cette occasion, signé le livre d'or de l'Agence.

**Le rendez-vous des PME** a également été un moment important pour l'Agence qui a pu toucher beaucoup de jeunes porteurs de projets. Sa participation à cet événement a rehaussé le caractère professionnel notamment avec l'intérêt que la plupart des visiteurs ont montré par rapport au modèle de fermes « Nataangué »



Figure 16: Visites d'étudiants au stand de l'Agence



Figure 17: Visiteurs venus s'informer

*Stratégie de communication*

Pour asseoir une meilleure politique de communication, l'Agence s'est attachée à appuyer de la Coopération Canadienne à travers le Centre d'Etude et de Coopération International (CECI) qui a permis la mise à disposition d'une assistance technique pour l'élaboration d'un Plan Stratégique de Communication. Un comité de réflexion a été mis en place autour de l'assistante technique. Le diagnostic de la communication de l'Agence a été fait à travers :

- des rencontres avec les différents acteurs de l'Agence au niveau siège comme au niveau zonal ; la cartographie des différents types d'acteurs avec qui l'ANIDA travaille et leur relation ; le listing des différents outils de communication de l'Agence.

Ce diagnostic a permis de ressortir les forces et faiblesse de l'Agence.

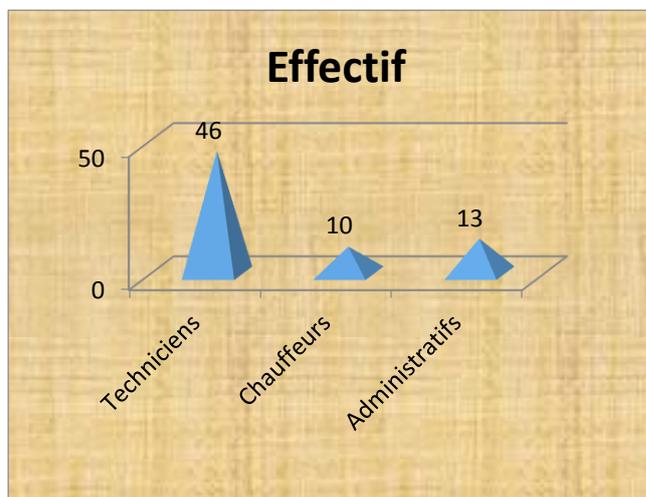
La finalisation du Plan Stratégique est en cours.

**3.9. Bilan social**

L'effectif de l'Agence en décembre 2014 est de soixante-neuf (69) agents ; Quarante-huit (48) sont sous contrat à durée indéterminé et vingt et un (21) à durée déterminée. Il s'y ajoute cinq (5) agents temporaires (plantons et ouvriers piscicoles). L'effectif a connu une progression de quatorze (14) agents soit 25,4% par rapport à l'effectif de 2013.

Sur les quatorze (14) agents recrutés en 2014, les 78,5% sont constitués d'ingénieurs agronomes (3), d'ingénieur Génie Rural (1), d'ingénieur des travaux agricoles (1), de technicien supérieur en pisciculture (1), de technicien en

*Effectif*



production animale (1), de techniciens horticoles (4). En plus de cette équipe technique une assistante de direction et deux (2) chauffeurs ont été recrutés en 2014.

Aucun départ à la retraite n'est noté en 2014.

*Santé et sécurité au travail*

La couverture médicale du personnel continue d'être assurée par une compagnie

d'assurance. Aucun cas d'accident de travail n'est noté en 2014.

*Formation*

Trente-quatre (34) agents ont bénéficié de formation en 2014 contre neuf (9) en 2013. Les modules de formation ont porté sur « la Gestion Axée sur les Résultats », « le système de management qualité », « l'optimisation des pratiques et outils de management », « la passation des marchés », « la gestion des ressources

humaines », « l'entretien et maintenance des infrastructures », « la protection des cultures et l'usage sécurisé des pesticides ». En plus de ces formations un atelier a été organisé pour l'ensemble du personnel. Les thèmes de l'atelier étaient axés sur « le conseil agricole » et « le plan stratégique de l'Agence ».



*Tenue d'un atelier de partage sur les différents outils et les données des différentes fermes à Bandia. L'état des lieux par zone a permis un diagnostic approfondi sur les infrastructures productives et sur le niveau de mise en valeur.*

Figure 18: Atelier de partage à Bandia



Figure 19: Séminaire interne sur le conseil agricole qui a réuni toute l'équipe de l'Agence à l'Hôtel Laguna Beach



*Un moment privilégié pour renforcer la cohésion d'équipe et revisiter les différents outils du conseil agricole. Les responsables des processus de l'Agence ont présenté les activités réalisées pour chaque niveau d'intervention. Les atouts et limites des différents secteurs du conseil agricole qui est la principale activité de l'Agence, ont été réexaminés de même que les perspectives.*

Figure 20: L'équipe de l'Agence au grand complet à Laguna Beach

## IV. Performances

Cette année, 20 fermes de différentes tailles ont réalisé des campagnes avec une diversité de spéculations et de productions en 3 campagnes. Des contrats de cultures ont été signés avec des promoteurs dont certains ont exporté leurs produits.

Dans le cadre des objectifs du PRACAS, les spéculations ciblées comme l'oignon ont été produites dans des quantités non négligeables par quelques fermes.

Cette année, le nombre de fermes à production animale (laitière) a augmenté avec la mise en service de la ferme de AgaBabou.

### 4.1. Les statistiques des fermes villageoises

#### *Productions végétales*

- **Diversification des productions**

La diversification des productions est une réalité dans les fermes.

La production des 20 fermes qui ont déroulé des campagnes est essentiellement végétale. Elle est caractérisée par une forte diversification

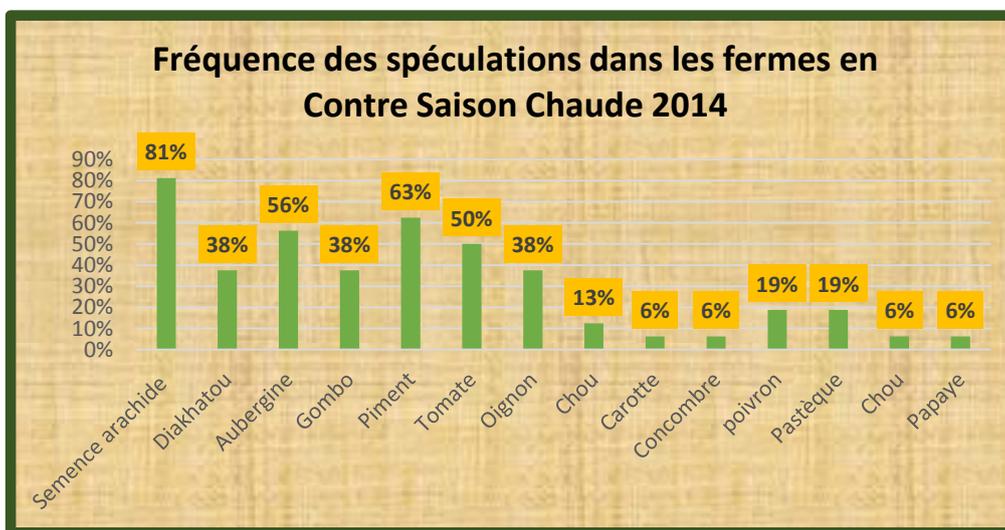
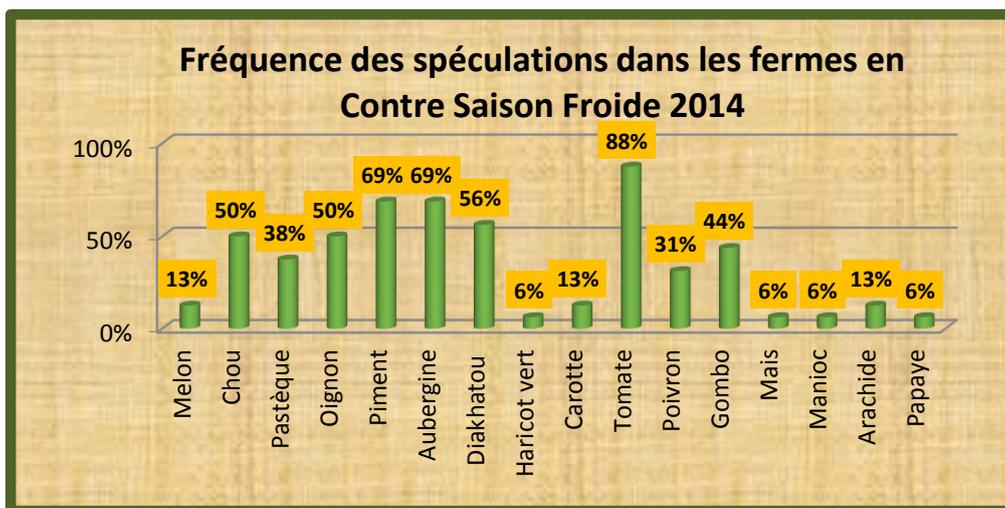
avec **dix-sept (17)** spéculations destinées aux marchés extérieurs avec des opérateurs privés mais aussi aux marchés intérieurs notamment dans les loumas au niveau des communes et ceux organisés par l'Agence dans les centres urbains.



Figure 21: Activité de désherbage par les producteurs à la ferme de Ndiéguène



Figure 22: Activité de récolte à la ferme de Kirène

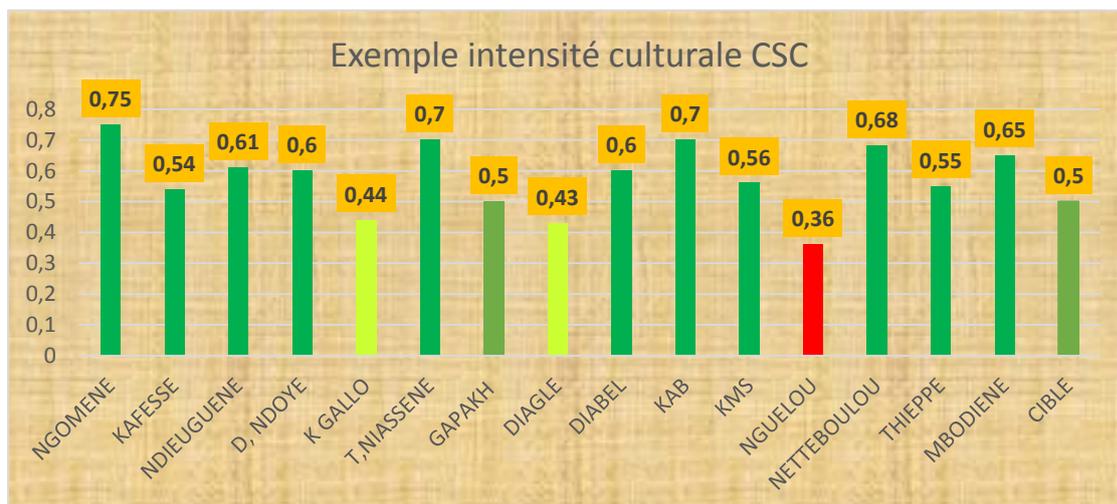
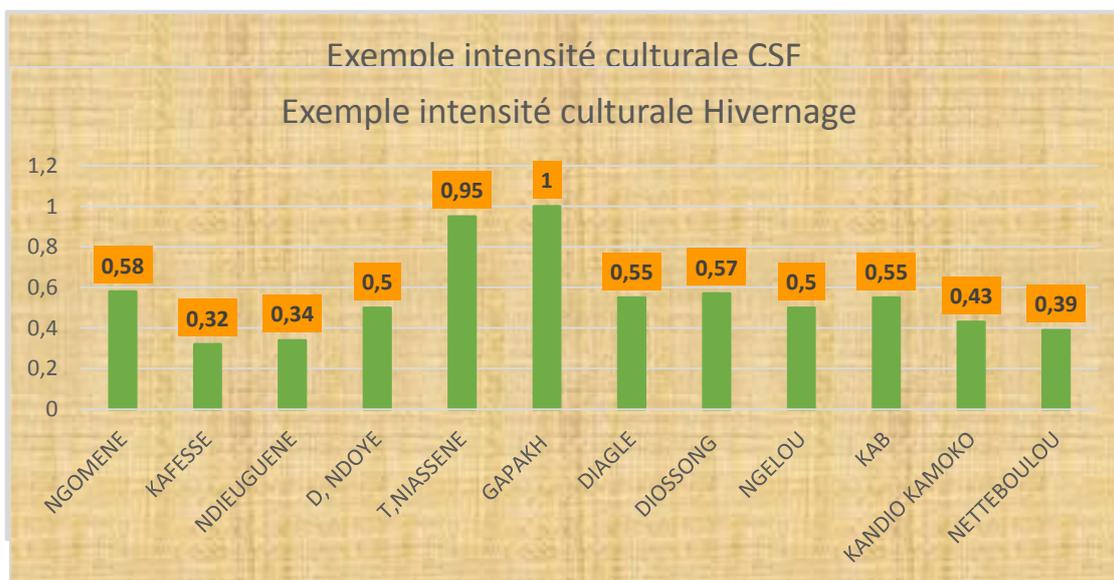


En raison de leur haute valeur ajoutée des spéculations comme le piment, la tomate, le gombo, l'oignon ont été cultivées dans la plupart des fermes en 2014. Ainsi la production enregistrée pour cette année a vu l'oignon occuper une place prépondérante avec **510 tonnes** rien que dans la ferme de Ngomène contribuant ainsi aux objectifs du PRACAS. Toujours

dans le cadre de la contribution aux objectifs du PRACAS, des essais variétaux multi-locaux (notamment des plants de pomme de terre) sont mis en place dans neuf(9) fermes. Ces plants ont été obtenus grâce à la collaboration de l'Agence avec France Obtention, structure en charge de la promotion du Plant français à travers le monde.

- **Intensité culturelle**

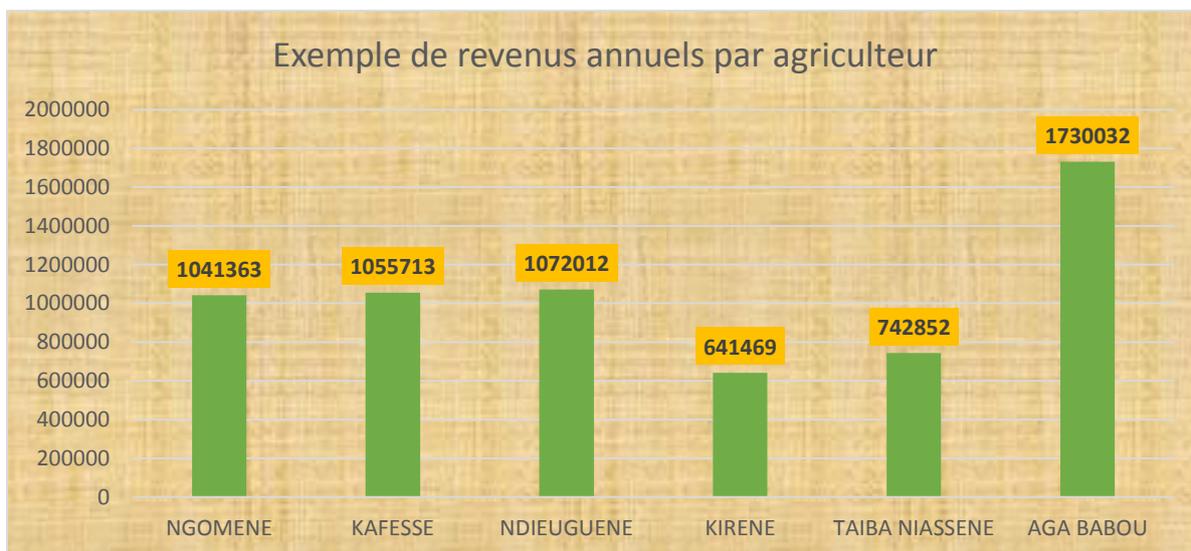
Cette année vingt (20) fermes ont réalisé les trois (3) campagnes de l'année agricole (contre saison froide, contre saison chaude et hivernage) permettant ainsi d'atteindre un niveau d'intensité culturelle annuelle pour l'ensemble des fermes de **1,24** supérieure à la cible de **1,2**. Cette bonne performance s'explique par les efforts de diversification de partenariats avec les institutions financières pour la mise en œuvre des campagnes agricoles et le déroulement du programme de multiplication des semences d'arachide dont ont bénéficié beaucoup de fermes.



• **Revenus**

Le revenu des agriculteurs est très satisfaisant dans certaines fermes, dépassant même **1 000 000 F CFA** (plus que la valeur cible de **850 000 FCFA**), notamment à Kafesse, Ngomène, Ndiéguène, même s'il doit être amélioré dans d'autres fermes. Il est particulièrement satisfaisant à Aga Babou, avec **1 730 032 FCFA**, soit **deux fois** la valeur cible, sans compter l'approvisionnement de l'amortissement.

Pour tirer toutes les fermes vers un même niveau de performance satisfaisant, le service de conseil agricole délivré par l'Agence se doit d'être encore plus proactif et anticipatif. C'est dans ce sens qu'un atelier sur le conseil agricole a été tenu pour accroître son efficacité. Le dispositif a été aussi réorganisé avec la mise en place d'unités de coordination dans les zones d'interventions et la nomination de superviseurs de zone au niveau central (Direction de la Formation et de la Mise en Valeur et Direction des Etudes, Aménagements et Infrastructures) dans les domaines du cœur de métier de l'Agence.



*Productions animales*



*Figure 23: Vaches de la fermes d'Aga Babou*

Elles sont constituées par la production de lait et la vente des veaux dans les fermes de Mbilor et Aga Babou. Les activités de ces deux fermes agropastorales réalisées par l'Agence ont pu faire un cumul de **60 000 litres** de lait cette année.

Le cycle de gestation des vaches des deux fermes n'a pas démarré en même temps. Cela donne parfois de grands écarts dans le volume de lait produit durant les mois

de juillet à octobre (cf. graphique suivant).

Par ailleurs, la ferme de Mbilor a connu des difficultés d'ordre organisationnel liées notamment au manque de discipline de certains producteurs, à des actes de sabotage et de vols de matériels.

Des mesures de redressement ont été prises :

- Une série de rencontres avec la présence des autorités administratives et locales ;

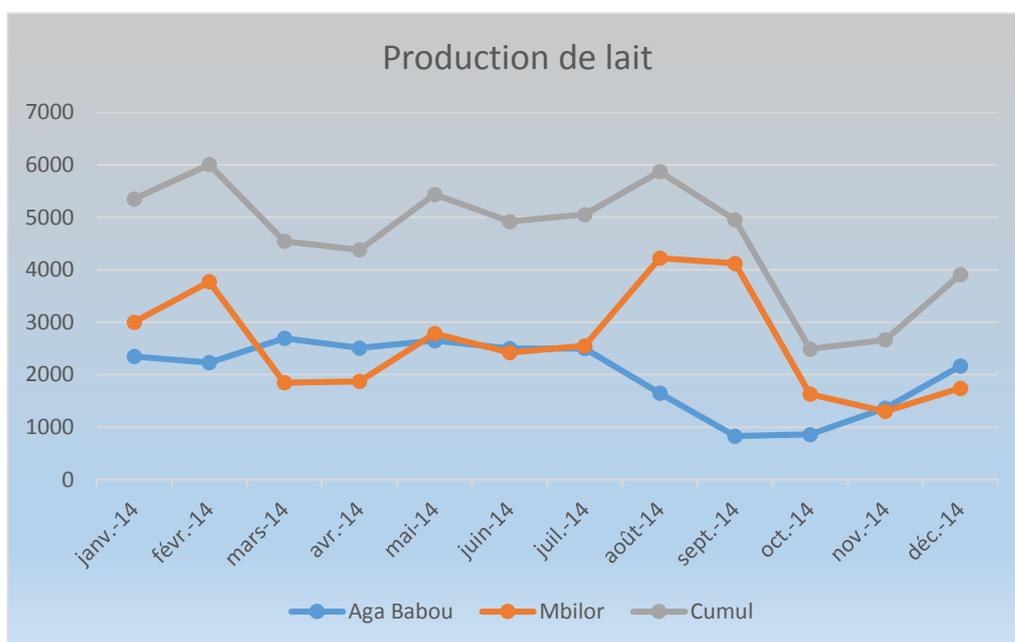
- La mise en place d'un comité de suivi du plan de redressement présidé par le Sous-Préfet de Mbane ;
- L'ouverture de deux comptes, pour empêcher les producteurs de se distribuer toutes les recettes de lait.

La production totale des deux fermes a connu des pics en février et août et a baissé en fin d'année. Elle est restée relativement faible malgré le montant total

de **22283940 francs CFA** issu de la vente du lait.

Cependant, il faut noter des pics de vente mensuelle de lait avec des montants de plus d'un million de francs CFA de janvier à juillet 2014 à Aga Babou.

Par ailleurs, la vente de quelques veaux a permis des recettes de **2 025 150 francs CFA** pour la ferme de Mbilor seulement.



#### 4.2. Les Superficies équipées

Avec une superficie totale équipée de **225** hectares durant l'année 2014, l'Agence a, avec ses partenaires réalisé un grand bon dans l'accroissement de terres irriguées dans plusieurs départements du Sénégal. Ainsi, 35 infrastructures de production ont été réalisées. Ces réalisations sont réparties dans 19 départements dont sept pour lesquels c'est une première

intervention. Il s'agit, pour l'essentiel, de départements situés dans les régions intérieures du pays avec chacun une ou plusieurs fermes : Linguère (1), Goudiry (1), Koumpentoum (1), Mbacké (1), Kounghoul (2), Malem Hoddar (3) et Ziguinchor (1). Cette répartition montre les efforts déployés par l'Agence pour toucher les régions excentrées.

**4.3. Les statistiques des appuis de l'initiative privée**

Le nombre de demandes d'appui augmente du fait d'une plus grande présence de l'Agence dans les différentes régions du pays. Cette année, le nombre de promoteurs appuyés a augmenté et la

valeur cible a été largement dépassée pour la plupart des rubriques (20% pour les promoteurs appuyés en clôtures et 40% pour ceux dont les exploitations ont été visitées).

Indicateurs	Valeur cible 2014	Résultat 2014
Nombre de promoteurs bénéficiaires de réseau d'irrigation	10	9
Nombre de promoteurs bénéficiaires de clôture	10	12
Nombre d'exploitations bénéficiaires de conseil agricole	35	49

**V. Perspectives**

**5.1. La promotion de l'énergie solaire pour l'irrigation**

Une des grandes difficultés des exploitations agricoles, est la maîtrise de l'énergie. En effet, l'énergie représente environ 20 à 40 % des charges d'exploitation notamment pour la mobilisation de l'eau. En réduisant la facture de l'énergie supportée par les fermes on peut relever de plus de 20 à 30 % les revenus des producteurs.

Le meilleur moyen d'y parvenir, est le recours aux énergies renouvelables dont notre pays est bien doté et qui ont de nombreux avantages. Parmi ces énergies, le vent et le soleil occupent une place de choix.

C'est ainsi qu'on peut mettre à profit le potentiel solaire du Sénégal qui est de l'ordre de 3000 heures d'ensoleillement

par an. Ce qui est loin d'être négligeable d'autant plus que la technologie est, de plus en plus maîtrisée par les entreprises de la place et les couts d'acquisition très abordables grâce à l'important ensoleillement du pays.

C'est pourquoi, la piste de l'énergie solaire constitue une opportunité indéniable pour booster la mise en place d'exploitations agricoles rentables au Sénégal.

L'ANIDA, a déjà introduit dans plusieurs fermes l'énergie solaire avec l'utilisation des plaques photovoltaïques pour alimenter la pompe mais aussi pour donner à l'habitat toutes les commodités qui permettent de rendre plus agréable la vie dans les fermes (réfrigérateur,

télévision, connexion à internet etc.).

Aujourd'hui, l'ANIDA entend favoriser l'installation d'équipements dans les fermes pour qu'elles fonctionnent

### *5.2. Les Aires Agricoles Emergentes*

Au Sénégal, la plupart des exploitations agricoles sont de type familial. A côté de ces exploitations, il y a de plus en plus des zones où des producteurs individuels sont installés sur de petites superficies et pratiquent des activités maraîchères avec des moyens limités. Cependant, ils parviennent à réaliser des productions d'un volume important parfois surtout à l'échelle de terroirs villageois qui deviennent ainsi des bassins de production.

Seulement, la performance de ces exploitations est réduite du fait de manque d'infrastructures et équipements permettant de moderniser les activités de production et de mise en marché.

Cette catégorie de producteurs aussi a besoin de l'accompagnement de l'Etat.

C'est pourquoi, l'Agence prévoit de mettre en place un programme pour accompagner ces « Aires Agricoles

totalemment ou en partie avec le solaire et faire des importantes économies en matière de charges de production liées à l'énergie.

Emergents » (AAE) qui prend en charge les besoins en équipement et infrastructures (magasin de stockage et autres) de ces zones, facilite l'accès à l'électricité, améliore les systèmes d'irrigation etc.

Ces AAE sont des niches qui peuvent être de véritables pôles de développement agricole susceptibles de contribuer de façon significative à l'atteinte des objectifs du PRACAS et par conséquent du PSE

Quelques AAE ont déjà été identifiées dans différentes régions du Sénégal notamment dans celle de Thiès où on note un dynamisme certain dans la zone contiguë aux communes de Diender et Keur Moussa, dans les zones de Ndiagianiao et Sessène, dans le département de Mbour. D'autres sont également identifiées à Tobor (Ziguinchor) Sao (Diourbel) Passy-Sokone (Fatick).

## Conclusion

L'exercice du budget 2014 va permettre, à la réception définitive des quarante-huit (**48**) nouvelles fermes de porter le nombre total de réalisations à quatre-vingt-deux (**82**). La réalisation d'une ferme a été reportée pour l'année 2015. Ces réalisations ont été faites avec un effort remarquable de réduction des délais de passation de marchés consécutive à une meilleure maîtrise des procédures et de la planification des activités de la Commission des Marchés. Ces fermes réalisées ont permis, au total, la création de **9 000 emplois** permanents et saisonniers. Un effort de diversification a été fait avec un total de dix-sept spéculations produites dans les fermes notamment l'oignon, la tomate, le chou, le haricot vert, la carotte... pour le marché local et l'export. Il est à signaler le déroulement d'un programme de multiplication des semences d'arachide dans plusieurs fermes. Concernant la formation, plus de **3000 producteurs** installés dans les fermes et les privés ont bénéficié d'un appui conseil de la part de l'Agence. Le revenu moyen des agriculteurs insérés dans ces fermes varie entre **650 000** et **1 730 000 francs CFA**. L'impact des fermes est remarquable dans le temps d'occupation des populations bénéficiaires, l'amélioration du cadre de vie et du profil nutritionnel des populations.

Cependant des difficultés ont été notées cette année notamment :

- le financement des campagnes dans certaines fermes ;
- la gestion de la ferme de Mbilor où un manque de discipline notoire de certains producteurs, des actes de sabotage et de vols de matériels ont été constatés. Cela a conduit l'Agence à prendre des mesures de redressement pour relancer les activités.